

FLASH INFORMATION N°25
AVRIL 2024

Voici un point presse de ce qui se lit sur le site sempigny.com et la page facebook !

BUDGETS 2024

BUDGETS 2024

BUDGET	FONCT. OU EXPLOITAT.		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	755 875,15	755 875,15	390 970,47	390 970,47	1 146 845,62	1 146 845,62
CCAS	16 300,00	16 300,00			16 300,00	16 300,00
Assainissement	33 240,11	33 240,11	131 912,40	131 912,40	165 152,51	165 152,51
Eau Potable	59 004,78	59 004,78	157 338,68	157 338,68	216 343,46	216 343,46
TOTAL	864 420,04	864 420,04	680 221,55	680 221,55	1 544 641,59	1 544 641,59

A noter : les taux de taxes communales relatifs aux impôts sont restés inchangés de 2005 à 2021. Après une baisse de 3,4% votée en 2022 par le Conseil Municipal, les taux sont restés stables.

Les dossiers travaux :

Budget Eau Potable :

Remplacement et renforcement de la canalisation d'eau potable rue du Port, chemin du Port et chemin de la Paturelle : 150 000 €

Budget Assainissement :

Diagnostic des réseaux assainissement et eau pluviale qui se déroulera sur 18 mois : 80 000 €

Réparation de la canalisation rue de l'Eglise : 45 000 € (travaux réalisés en mars)

Budget Commune :

Enfouissement des réseaux basse tension, télécom et fibre et nouvel éclairage public à « led » rue du port, chemins du Port et de la Paturelle : 150 000 €

Réhabilitation de la voirie rue du Port, chemins du Port et de la Paturelle : 100 000 € (provision pour travaux en 2025)

Poursuite du diagnostic de structure de l'Eglise : 28 000 €

Système de vidéoprotection : 50 000 € (pour travaux en 2025)

Entretien des toitures de l'atelier communal et de la mairie : 15 000 €

TRAVAUX RUE DU PORT ET CHEMINS DU PORT ET DE LA PATURELLE

Les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, télécom, fibre et le changement de l'éclairage public débuteront en juin 2024 en coordination avec le renforcement et le remplacement de la canalisation d'eau potable.

Les travaux seront réalisés par les entreprises LESENS et TPIP et devraient durer 3 mois.

Des restrictions de circulation et de stationnement en cours de journée seront instaurées mais des solutions pourront être envisagées avec l'encadrement du chantier en cas de force majeure.

Les beaux jours reviennent :

Nous vous rappelons **que les déchets verts doivent être apportés à la déchetterie**. Il est interdit de brûler les déchets dans les jardins afin d'éviter les émanations de CO₂ et ne pas occasionner de désagréments pour le voisinage.

La déchetterie se situe rue de l'Europe, à Noyon et est ouverte du mardi au samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 09h00 à 11h50.

Fermeture lundi, dimanche après-midi et jours fériés.

Pour tout renseignement : <https://www.smdoise.fr/dechetteries/dechetterie-de-noyon/> ou le 0800 60 20 02 (appel gratuit).

C'est un acte « citoyen » :

de composter :

Les habitants du territoire de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais peuvent acquérir un composteur à tarif préférentiel en remplissant le bulletin de réservation disponible sur le site <https://www.paysnoyonnais.com/Le-compostage.html> ou en flashant le QR-Code ci-contre



de respecter les jours et horaires pour :

La tonte, l'élagage, les bruits et tous travaux extérieurs avec de l'outillage :

Du lundi au vendredi : 8h00 – 12h00 & 13h00 – 19h00

Le samedi : 9h00 – 12h00 & 15h00 – 19h00

Le Dimanche : 10h00- 12h00

☺ N'oubliez pas que c'est à chacun d'entre nous d'entretenir le trottoir et de tailler la haie devant notre habitation.

de respecter le stationnement :

Le stationnement sur les trottoirs (même devant chez vous) est interdit par l'article R417-11 du Code de la Route car cela gêne la circulation des piétons qui sont contraints de marcher sur la route. Il est également interdit de stationner sur les espaces verts.

Des places de stationnement ne sont jamais très loin de chez vous.

De même, il est interdit de stationner un véhicule (même sur une place de parking) plus de 7 jours consécutifs sans le déplacer.

PRENONS SOIN DE NOTRE SANTE



L'application Recosanté vous permet de protéger votre santé et celle de votre famille en suivant les pollens, la qualité de l'air et la qualité de l'eau en temps réel dans votre ville.

En flashant ce QR-code, vous pourrez installer l'appli sur votre smartphone, votre tablette et connaître en direct la qualité de votre environnement.

POUR SUIVRE L'ACTUALITE DE NOTRE VILLAGE ET RETROUVER LE DÉTAIL DE CHAQUE ARTICLE RENDEZ-VOUS :



Sur notre Site Internet : <http://sempigny.com>

Ou

sur <https://www.facebook.com/MunicipaliteSempigny/>

